

Les essais cliniques

Thème

Si aujourd'hui nous avons accès à des traitements efficaces, c'est grâce à la participation passée de volontaires sains et de patients aux essais cliniques. Sans leur contribution, ces traitements n'existeraient pas.

Vous pouvez également jouer un rôle important. En participant aux essais cliniques, vous contribuez au développement et à l'amélioration de nouveaux médicaments, ce qui permettra à chacun de bénéficier de meilleurs traitements.

C'est quoi un essai clinique ?

Un essai clinique est la dernière phase de développement d'un médicament. Les essais cliniques sont réalisés sur des volontaires (sains ou malades) et permettent **d'évaluer l'efficacité et la sécurité** de nouveaux **traitements**, médicaments ou dispositifs médicaux **avant** leur **commercialisation**.

Ai-je des droits et des devoirs lorsque je participe à un essai clinique ?

Oui, lorsque vous participez à un essai clinique, vous avez **des droits**, comme le droit de participer volontairement et le droit de quitter l'essai à tout moment.

Vous avez également **des devoirs** envers les organisateurs de l'essai. De leur côté, les **organismes** ont aussi des **obligations envers vous**, et leur rôle ne s'arrête pas à la fin de l'essai.

Consultez l'ensemble de vos [droits et devoirs](#).

Pourquoi participer à un essai clinique ?

En tant que volontaire sain, participer à un essai clinique est un **acte de solidarité** qui contribue à faire **avancer la recherche**. Vous pouvez en être fier(e).

En tant que patient, participer à un essai clinique vous donne **accès à des traitements innovants** avant leur commercialisation. Cela peut représenter une nouvelle chance de guérison ou d'améliorer votre qualité de vie.

Quels sont les risques ?

Vous pourriez ressentir des **effets indésirables inconnus** ou rencontrer des **complications** liées à l'essai clinique. Vous pourriez également recevoir le **placebo** et pas le médicament étudié. De plus, il n'y a **aucune garantie** que le **traitement** soit **efficace** pour vous.

Les essais cliniques sont rigoureusement **encadrés** pour minimiser ces risques et assurer votre sécurité en tant que participant. En cas de dommage, vous serez indemnisé(e).

Comment participer ?

Si vous êtes un volontaire sain, contactez votre médecin traitant, un hôpital universitaire ou non universitaire, ou un centre de recherche de phase 1 près de chez vous.

Si vous êtes un patient, consultez votre médecin traitant pour obtenir plus d'informations sur les essais cliniques disponibles.

Il existe également une [carte interactive](#) fournie par l'Agence européenne des médicaments (European Medicines Agency, EMA) qui permet de visualiser tous les essais cliniques en Belgique. Cette carte facilite la recherche d'essais cliniques correspondant à votre situation. Pour le moment, cet outil n'est disponible qu'en anglais.

Quel est l'impact de la Belgique dans les essais cliniques ?

La Belgique est un des pays d'Europe qui compte le plus d'essais cliniques par habitant. Notre pays est un véritable pionnier dans ce domaine et joue un rôle clé dans l'avancement de l'innovation médicale.

L'AFMPS soutient l'innovation et le développement pour que les patients aient plus rapidement accès à de nouveaux

traitements sûrs et efficace. L'AFMPS évalue, approuve et inspecte chaque essai clinique afin de protéger les participants et de garantir que la procédure se déroule de manière éthique et juste.

Ensemble, continuons à repousser les limites !

Cette information a été fournie par PharmaInfo.be, une initiative de l'AFMPS.

Avez-vous encore des questions après avoir lu ces informations ?

Contactez votre médecin ou votre pharmacien.